

cacement contribuer à une sérieuse formation de la conscience catholique, ce sont des journaux quotidiens hautement et exclusivement catholiques : catholiques dans leurs doctrines, catholiques dans leur esprit, catholiques dans leurs appréciations des hommes et des choses, catholiques dans la discussion de toutes les questions de religion et de morale, de nationalité et de langue, d'administration politique et d'économie sociale.

Cette presse quotidienne, indépendante des partis politiques, ou des ambitions que suggère l'intérêt personnel, nous manque, et tous les bons esprits sont d'accord pour en reconnaître la grande nécessité.

Il semble difficile en effet que les journaux politiques, même les mieux disposés à l'endroit de la religion, préoccupés surtout des intérêts du parti ou des intérêts matériels qu'ils ont mission de défendre, exercent cette vigilance efficace qui sauvegarde toujours les droits de l'Eglise, de la vérité et de la morale. Nous ne voulons, certes, pas exclure ces journaux de l'action sociale catholique. Loin de là, nous les invitons à y prendre une part de plus en plus grande, et nous comptons bien sur leur concours pour le succès de l'œuvre que nous établissons aujourd'hui. Mais il est nécessaire que le peuple puisse lire aussi des journaux qui soient spécialement chargés de l'instruire sur les questions religieuses et sociales que font surgir chaque jour le développement et le progrès de notre vie publique. L'influence du journal est aujourd'hui si considérable ! Il est dans toutes les mains ; il fournit au peuple des arguments pour toutes ses discussions et lui donne toutes les informations dont il est avide ; il dirige les esprits ; il forme l'opinion ; il prononce sur toutes choses des jugements que le lecteur confiant accepte, d'ordinaire, sans examen et sans résistance. Si le journal est bon, son influence pour le bien est immense ; s'il est mauvais, que de ravages n'exerce-t-il pas dans les âmes ! Aussi estimons-nous qu'à côté des journaux d'affaires et des journaux de partis politiques, il est opportun de fonder des journaux quotidiens, libres d'attaches politiques, et qui n'aient d'autre préoccupation que de soutenir, avec les vrais intérêts de la patrie, la cause de Dieu, de la religion et des âmes.

C'est le désir naguère exprimé par Léon XIII (1) : « Il serait dit-il, convenable et salutaire que chaque contrée possédât ses

---

(1) Encycl. *In ipso*, 3 mars 1891.